

Histoire de la faculté de médecine de Nancy

Histoire de la faculté de médecine de Nancy

*Depuis sa renaissance en 1872
jusqu'à l'aube du 21ème siècle*

Bernard Legras

Textes rassemblés et mis en forme par l'auteur

Préfaces de Marc Braun, Mathieu Klein, Christian Rabaud,
Jacques Roland et Jean Sibilia

Cet ouvrage publié en 2023 par KDP, est réédité en 2026 par Bookelis (auto-édition pour les deux), avec quelques faibles modifications dues notamment à un autre format légèrement différent.

Livre publié le 12/02/2026 sur www.bookelis.com

ISBN : 9791042496722

Auteur : Bernard Legras, 53 rue de Laxou, 54000, Nancy, France
famillelegras@hotmail.com

Site des ouvrages de l'auteur : www.bernard-legras-nancy.fr

Imprimé à la demande en France

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction, intégrale ou partielle réservés pour tous pays. L'auteur est seul propriétaire des droits et responsable du contenu de ce livre.

Date du dépôt légal : 12/02/2026



Couverture (vue partielle de cette fresque)

Fresque allégorique de Camille Hilaire¹ réalisée en 1955 pour « Le Foyer » de l'amphithéâtre Parisot, rue Lionnois à Nancy, représentant trois des étapes de l'enseignement médical en Lorraine.

Au centre : Le Duc Charles III et son cousin le Cardinal de Lorraine, fondateurs de l'Université de Pont-à-Mousson en 1572, accompagnés de Charles Lepois, premier doyen de la Faculté de médecine.

A droite : Stanislas, le Chancelier Chaumont de La Galazière et Charles Bagard, fondateur du Collège royal de médecine à Nancy, en 1752.

A gauche : Adolphe Thiers, Président de la République qui signa, en 1872, le décret de transfèrement à Nancy de la Faculté de médecine de Strasbourg, et le professeur Joseph-Alexis Stoltz, ancien doyen de Strasbourg et premier doyen de cette nouvelle Faculté.

¹ Peintre français (1916-2004) né à Metz, second prix de Rome en 1950, professeur à l'École Nationale des Beaux-Arts et des Arts appliqués de Nancy de 1947 à 1958, Hilaire laisse une œuvre de grande qualité.

Je dédie cet ouvrage à Violette ma femme

ainsi qu'à à deux personnes remarquables, disparues toutes les deux en 2012 : mon père² qui m'a poussé vers la médecine scientifique et le professeur Larcant³ qui, après ma retraite, m'a guidé vers le domaine historique.

² Jean Legras (1914-2012) : mathématicien lorrain, professeur à la faculté des sciences de Nancy, précurseur de l'Informatique à Nancy, fondateur de l'Institut universitaire de calcul automatique (ancêtre du LORIA), honoré par une allée à son nom à Vandœuvre.

³ Alain Larcant (1931-2012) : professeur de réanimation et médecine d'urgence ; son œuvre apparaît dans ce volume (texte sur son activité médicale, p. 200) et dans le second volume sur les professeurs décédés. J'ai eu le grand plaisir de collaborer avec lui à l'occasion de deux ouvrages historiques (histoire des hôpitaux et patrimoine artistique) et il a préfacé plusieurs de mes livres.

Remerciements

Un grand merci aux préfaciers de cet ouvrage : Marc Braun, doyen actuel de la Faculté de médecine de Nancy ; Mathieu Klein, maire de Nancy ; Christian Rabaud, président de la commission médicale d'établissement du Centre hospitalo-universitaire de Nancy ; Jacques Roland, doyen honoraire de la Faculté de médecine de Nancy et Jean Sibilia, doyen actuel de la Faculté de médecine de Strasbourg. Ces préfaces variées éclairent brillamment cet ouvrage sous différents angles.

Parmi eux, pour son aide, sa préface et sa contribution importante à cet ouvrage en brossant les grands changements qu'il a initiés durant son décanat, je remercie tout spécialement Jacques Roland.

Toute ma reconnaissance à l'Association des anciens étudiants et amis de la Faculté de médecine de Nancy et à son président, le professeur Michel Schmitt, pour leur aide financière.

Merci au professeur Pierre Labrude ; il est un peu à l'origine de ce travail puisqu'il m'a remis début 2022 l'ouvrage du doyen Gross, ce livre remarquable que j'ignorais et qui m'a incité à me lancer dans cette réalisation.

Je remercie vivement l'Académie de Stanislas, les éditions *Serpenoise* ainsi que les enfants du doyen Grignon, qui ont donné leur accord pour la publication des textes les concernant, et également l'Association des amis du musée de la santé de Lorraine qui m'a apporté son aide pour les documents iconographiques.

Mes chaleureux remerciements à Chantal Kohler et Francine Bauman qui ont scruté le texte à la recherche des coquilles résiduelles et autres imperfections.

Dans ce document, j'ai utilisé les textes de nombreux collègues vivants ou disparus. Sans eux, cet ouvrage n'aurait pas vu le jour. C'est l'occasion de les mettre à l'honneur. Ils sont regroupés dans un index à la fin de l'ouvrage.



FACULTÉ DE
**MÉDECINE
MAÏEUTIQUE**
& MÉTIERS DE LA SANTÉ
— NANCY —



Logo de la Faculté en 2022

Petit glossaire d'abréviations utilisées

APP :	Apprentissages Par Problèmes
ARC :	Apprentissage au Raisonnement Clinique
ARH :	Agence Régionale Hospitalière
CES :	Certificat d'Etude de Spécialité
CHU :	Centre Hospitalier Universitaire ⁴
CME :	Commission Médicale d'Etablissement
CNRS :	Centre National de la Recherche Scientifique
CNU :	Conseil National des Universités
CPEM :	Certificat Préparatoire aux Etudes Médicales
DEA :	Diplôme d'Etudes Approfondies ⁵
DESC :	Diplôme d'Etudes Spécialisées Complémentaires
DESS :	Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées ⁶
DFMS :	Diplôme de Formation Médicale Spécialisée ⁷
DFMSA :	Diplôme de Formation Médicale Spécialisée Approfondie ⁸
DG :	Directeur Général
DIU :	Diplôme Inter-Universitaire
DRASS :	Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales
DU :	Diplôme d'Université
EA :	Equipe d'Accueil
EMI :	Equipe Mixte
EP :	Equipe Postulante
FST :	Formations Spécialisées Transversales
HDR :	Habilitation à Diriger des Recherches
INSERM :	Institut National de la Santé Et de la Recherche Médicale
IUFM :	Institut Universitaire de Formation des Maîtres
IUT :	Institut Universitaire de Technologie
LMD :	Licence-Maîtrise-Doctorat
MCU :	Maitre de Conférences des Universités
PU :	Professeur des Universités ⁹
PH :	Praticien Hospitalier
SDI :	Structure Diverse d'Intervention
TEP :	Tomographe à Emission de Positons (ou PET-scan)
TD :	Travaux dirigés
TP :	Travaux Pratiques
UE :	Unité d'Enseignement
UES :	Unité d'Enseignement Spécialisé
UFR :	Unité de Formation et de Recherche
UPRES :	Unité Propre de Recherche de l'Enseignement Supérieur

⁴ Pour le CHU, en l'absence de précision, il s'agit toujours de celui de Nancy.

⁵ Ancien diplôme universitaire existant en France entre 1964 et 2005. Accès maitrise.

⁶ Diplôme d'études supérieures délivré par les universités, supprimé en 2005.

⁷ Diplôme ouvert aux candidats étrangers titulaires d'un diplôme de docteur en médecine.

⁸ Diplôme ouvert aux candidats étrangers ayant un diplôme de docteur en médecine.

⁹ Les professeurs de médecine sont en général des PU-PH.



*Inauguration du campus Brabois-Santé en octobre 2018
En accueillant les Facultés de pharmacie et d'odontologie et leurs laboratoires associés,
le site de la Faculté de médecine à Brabois change à la fois de nom et de dimension.
Au fond, de l'autre côté de la route, on découvre le CHU de Brabois.*

Avant-propos¹⁰

« *Quelle est la valeur de la vie, si elle n'est pas intégrée à la vie de nos ancêtres par les registres de l'histoire ?* »

Cicéron

En 2022, la Faculté de médecine de Nancy commémore le cent cinquantième anniversaire de sa « renaissance ». On pourrait aussi dire « re-création », puisque, comme le retrace Jacques Roland dans sa préface, la Faculté de médecine de Pont-à-Mousson fut transférée à Nancy quasiment un siècle plus tôt, sous Louis XV, en l'année 1768, date de sa véritable naissance nancéienne.

Comme il n'existe actuellement aucun ouvrage qui retrace l'histoire de la Faculté de médecine pendant ce siècle et demi, cet événement m'a incité à réaliser un ouvrage consacré à cette « nouvelle » Faculté. Constitué de deux volumes, celui-ci porte sur l'histoire de la Faculté, le second sur les professeurs décédés.

Cette histoire débute par l'extraordinaire contribution de la Faculté de médecine de Strasbourg dont a bénéficié Nancy. Cet apport inestimable a eu lieu « à la veille même de l'élan, de la créativité et d'un rayonnement sans précédent liés à l'Art Nouveau »¹¹.

Pour une première période allant des années 1872 à 1990, plusieurs personnalités remarquables ont écrit des textes de référence et j'ai opté pour leur regroupement dans cet ouvrage. Il s'agit de quatre documents qu'il a fallu numériser : l'article du doyen GRIGNON consacré au « transfèrement¹² » de la Faculté de médecine de Strasbourg à Nancy, publié en 1998 dans *La Lettre du musée de la Faculté de Nancy* ; le livre du doyen GROSS consacré à la Faculté de médecine de 1872 à 1914, paru en 1923 dans les mémoires de l'Académie de Stanislas¹³ ; l'extrait d'un article du professeur GRILLIAT intitulé *La Faculté dans la tourmente de 1914-1918*, paru en 1997 dans *Les Annales médicales de Nancy et de l'Est* ; enfin, l'extrait d'un second

¹⁰ L'auteur de l'ouvrage, est professeur honoraire de santé publique (statistique et informatique médicale), ancien chef de service au CHU de Nancy. Ses livres à orientation historique figurent en annexe.

¹¹ Citation du docteur André Rossinot, alors maire de Nancy, dans l'une des préfaces pour mes ouvrages : *Les médecins de la faculté de Nancy – 1885-2005*.

¹² Transfèrement : Action de transférer, de déplacer quelque chose ou quelqu'un d'un lieu à un autre selon des modalités précises. Le terme est utilisé parfois dans le langage juridique.

¹³ Volume 1921-1922. Livre publié ensuite par l'imprimerie *Berger-Levrault* de Nancy.

texte du doyen GRIGNON portant sur l'enseignement de la médecine, publié en 1993 aux éditions *Serpenoise*¹⁴, dans lequel n'a été retenu que ce qui concernait la période 1920-1990.

Une période plus récente, 1993-2003, est détaillée par Jacques ROLAND qui a retracé les éléments marquants de son décanat.

Un dernier texte, réalisé sous l'égide du professeur LARCAN, consacré à *l'Evolution des activités hospitalo-universitaires à Nancy de 1975 à 2005*¹⁵ a servi de base pour le volumineux chapitre intitulé « Etude par activité ». Bien que faisant une part plus belle à l'activité des hôpitaux qu'à celle de la faculté, le document édité par le CHU, fournit beaucoup d'informations et brosse le développement extraordinaire de nombreux domaines de la médecine et notamment de disciplines nouvelles, comme par exemple l'épidémiologie et les statistiques médicales¹⁶. Afin d'adapter au mieux les diverses contributions à l'ouvrage et d'harmoniser la présentation, j'ai été amené à revoir et à réduire certaines rédactions en favorisant la partie universitaire. Par la suite, plusieurs de ces textes ont été révisés par les responsables des disciplines qui les ont parfois complétés. Des activités absentes dans le document du CHU ont été intégrées, telles que l'embryologie et la cancérologie réalisée au Centre anti-cancéreux.

Peut-être reprochera-t-on à l'auteur de ne pas avoir décrit suffisamment les bouleversements des deux dernières décennies. C'est pour cette raison que j'ai été amené à proposer en sous-titre du livre, non pas 2022, mais « l'aube du 21ème siècle » comme terme de l'étude.

Enfin, des compléments sont consacrés aux diverses coopérations de la Faculté avec les pays étrangers ainsi que la description de belles réussites de la Faculté.

En annexes, le lecteur trouvera notamment des informations sur deux associations, en particulier celle des amis du musée dont fait partie l'auteur. Ainsi qu'un index des auteurs des textes.

¹⁴ Le texte fait partie d'une *Encyclopédie illustrée de la Lorraine* (histoire des sciences et techniques), à l'intérieur du tome consacré à la médecine.

¹⁵ L'ouvrage du CHU contient 45 textes : 17 activités sont médicales, 12 chirurgicales, 10 proviennent de la biologie et 7 de disciplines mixtes et générales. Les textes dans leur intégralité peuvent être consultés sur le site internet de l'auteur à : www.professeurs-medecine-nancy.fr/Textes1.htm.

¹⁶ Exemple pris parmi d'autres par l'auteur, chef de travaux (MCU) en biophysique puis professeur de biostatistique et informatique médicale.

PREFACES ¹⁷

¹⁷ Les préfaces sont présentées selon l'ordre alphabétique des auteurs : Marc Braun, Mathieu Klein, Christian Rabaud, Jacques Roland et Jean Sibilia.



Sceau de la Faculté de médecine

Le sceau, gravé par Daniel Meyer¹⁸ est constitué de trois cercles concentriques : au centre, reproduction du grand sceau de Pont-à-Mousson mais simplifié sans les personnages ; autour, une bande avec les armes de Nancy, chardon et alérions ; au pourtour, l'inscription « Faculté de Médecine - Université de Nancy », les deux phrases étant séparées par des petites croix de Lorraine. Les dates 1572 et 1768 rappellent la naissance et la fin de la première Faculté lorraine.

¹⁸ Daniel Meyer (1908-1993) est né à Mulhouse dans une famille de musiciens. Il choisit, dès l'âge de 18 ans, de devenir sculpteur. Il suit l'enseignement de l'École des arts décoratifs de Strasbourg. Il effectue un séjour à Paris avant d'arriver à Nancy en 1930. Il diversifie ses activités : bois gravés, cuivres, ex-libris. Ses œuvres traduisent son immense talent mais aussi sa nature généreuse. Il passe avec facilité et bonheur de la sculpture à la gravure où la qualité du tracé, le sens de la perspective et de la composition, la finesse de ses lettres forcent l'admiration. Professeur à l'école des Beaux-Arts de Nancy, il enseigne le modelage et la sculpture. Fondateur de l'Association française des collectionneurs d'ex-libris, il en assurera la présidence pendant de nombreuses années. Il fonde la Revue de l'ex-libris français. On lui doit notamment le buste du doyen Jacques Parisot présenté dans l'ouvrage.

Marc BRAUN ¹⁹

La Faculté de médecine, maïeutique et métiers de la santé de Nancy est l'héritière d'une longue tradition lorraine d'école de médecine.

Son entrée dans la modernité, sa structuration telle que nous l'entendons aujourd'hui s'est déroulée après le fracas de la défaite française face à la Prusse en 1870.

Comme l'Alsace, la Lorraine s'est retrouvée gravement affectée par le découpage géographique imposé par le vainqueur.

C'est de cette infortune qu'est née la Faculté à Nancy, de l'esprit de fierté venu de Strasbourg et souhaité par la nation.

Les autres préfaces la décrivent dans leur contexte et avec talent.

L'histoire nous enseigne une permanence des esprits, des caractères et des trajectoires individuelles et collectives.

La Lorraine et l'Alsace dont l'histoire est parallèle sans se confondre tout à fait, sont des territoires liés par le massif des Vosges et par leurs frontières respectives.

L'heure est au rassemblement des forces universitaires à l'échelle de leur propre territoire et dans une dimension régionale.

Les deux Facultés de Nancy et de Strasbourg y puisent aujourd'hui et plus encore demain la raison d'être de leur politique et de leurs partenariats.

Les nouveaux contours politiques de la région Grand Est (entraînant l'exécutif politique et rectoral) permettent que leurs projets de recherche s'écrivent aujourd'hui ensemble (y compris avec la Faculté de Reims) pour que la population puisse bénéficier de l'excellence, pour que la région puisse briller au centre de l'Europe en partenariat avec ses voisins allemand, suisse, luxembourgeois et belges. La Faculté de médecine de l'université de Lorraine vit pleinement ses liens privilégiés avec ses partenaires en termes de formation transfrontalière avec la Sarre, le Luxembourg et la Wallonie (plan interReg européen 2017-2022). Les collaborations en recherche se développent.

Quel contraste avec les périodes troublées dont nous célébrons la mémoire !

Cette leçon de solidarité que nos anciens nous ont donnée s'applique maintenant dans les cadres de l'Europe dont les valeurs de paix, de solidarité, de démocratie participative et sanitaire sont essentielles car elles nous caractérisent.

¹⁹ Doyen de la Faculté de médecine de Nancy depuis 2014.

Ici, nous avons retenu les leçons de l'histoire.

Mais ces leçons doivent être défendues avec constance par les nouvelles générations car elles sont soumises à une érosion interne et à des coups de boutoirs extérieurs.

Localement, le plan Campus a permis la réunion sur le site de Brabois des Facultés de santé.

Cette année, elles vivent déjà leur cinquième rentrée commune alors que le site est déjà reconnu pour sa beauté et sa qualité de vie. Cette transformation plus respectueuse de l'environnement sera poursuivie pour en faire un jardin remarquable. Dans cet écrin, la proximité crée la connivence et les formations interprofessionnelles plus facile.

L'attention à l'environnement est ainsi rappelée avec talent et insistance.

La Faculté s'est transformée en accueillant d'autres filières de formation en santé et, comme à Strasbourg, elle a modernisé son fonctionnement et changé de nom.

Et bientôt le nouvel hôpital de Nancy offrira un site remarquable à la métropole et à toute la région.

La création en 2012 de l'Université de Lorraine est une autre manifestation de cette volonté de réunir à l'échelle de la Lorraine, en respectant les particularismes et avec une vision affermie de ce que signifie une offre universitaire et sanitaire globale pour la population lorraine, transfrontalière et régionale. Les frontières internes et externes se troublent car les hommes sont semblables de part et d'autre des tracés des cartes. Sachons-nous y adapter !

Les nouvelles générations d'enseignants s'installent, les pratiques pédagogiques suivent enfin l'évolution les leçons de la recherche en pédagogie pour s'adapter aux profondes mutations du monde et à l'esprit nouveau des générations d'étudiants.

Le XXI^e siècle s'approche de son premier quartier. Le monde est rude mais l'esprit de solidarité et de partage nous tient ensemble.

Nancy, ville de médecine ? Les signes sont nombreux qui en sont des rappels concrets et éloquents.

C'est le cas notamment de plusieurs plaques de rues nanciennes ; ainsi des rues « du Docteur-Schmitt », « de l'Hôpital Saint-Julien », « du Docteur Liébault », « de l'hôpital », « du Docteur Achille-Lévy », etc. Ces patronymes donnés à des voies, impasses et passages de Nancy indiquent l'imprégnation du fait médical de la cité ducale. Ils sont l'un des fruits de l'implantation ancienne d'une Université de médecine dont cet ouvrage constitue un très bel hommage. A ce titre, le travail mené par le professeur Bernard Legras doit être salué.

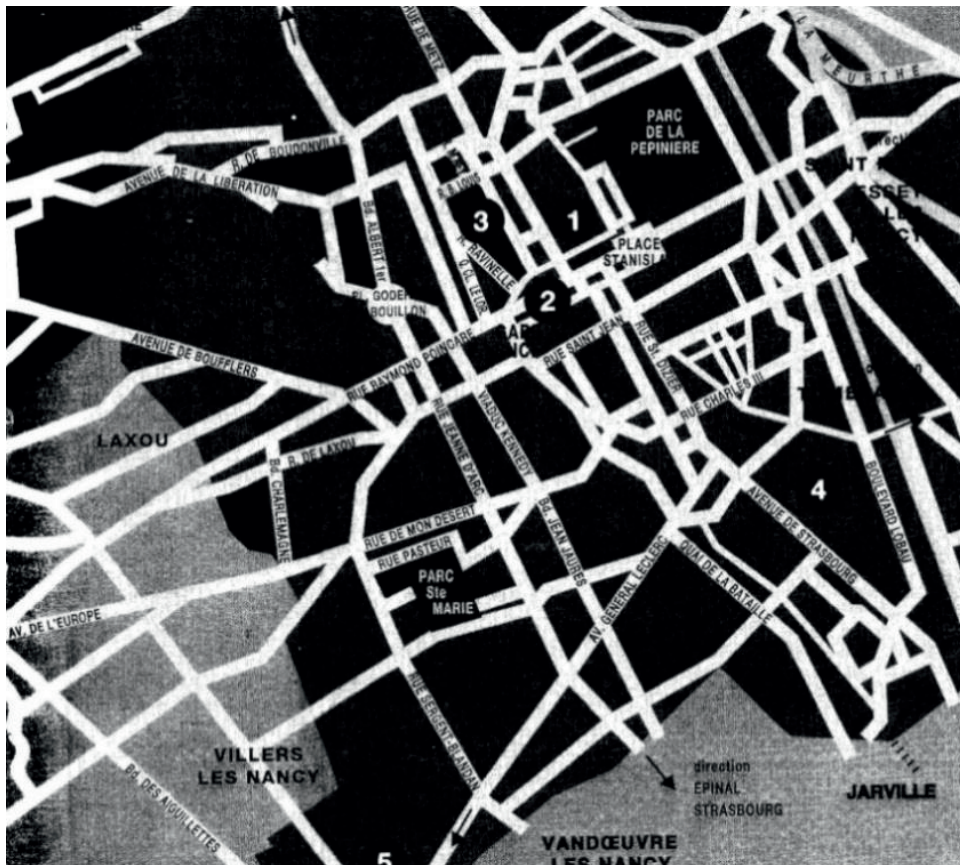
Cette profondeur historique est précieuse, *a fortiori* en ce vingt et unième siècle débutant où les enjeux de santé concentrent les attentes, souvent les inquiétudes, de nos concitoyennes et concitoyens. L'épidémie de Covid a en cela été une *acmé* du sujet sanitaire dont tout indique, sous l'effet notamment du vieillissement des populations issues du baby-boom, qu'il demeurera une préoccupation cardinale pour les années et décennies prochaines.

Sur ce point, la Métropole du Grand Nancy peut faire valoir des atouts puissants et devenir une place forte en santé. Elle est déjà bien positionnée. La santé y est le premier employeur avec 17000 emplois publics et privés. Il y a 9600 étudiants en santé dans l'unité urbaine et le CHU de Nancy a été désigné comme l'un des meilleurs hôpitaux français en 2020. Le tissu de recherche, de formations et de compétences en matière de santé est par conséquent très dense. Ces éléments – souvent méconnus – sont des atouts pour bâtir une filière innovante capable de s'appuyer sur des spécialités médico-scientifiques métropolitaines, en particulier les nanoparticules magnétiques, les nouvelles avancées de la radiothérapie, l'innovation dans les prothèses, la révolution de l'impression 3D/4D, la télémédecine, les biotechnologies pour le bien-être, le traitement des maladies liées à l'âge ou la nano-encapsulation des médicaments²¹.

On le voit, l'histoire de la médecine ne cesse de s'écrire. Puissent celles et ceux qui se consacreront aux soins de leurs concitoyens trouver dans ce livre matière à réflexion et inspiration.

²⁰ Maire de Nancy, président de la Métropole du Grand Nancy.

²¹ « Positionnement stratégique de la métropole du grand Nancy dans le secteur de la santé », Agence Scalen, novembre 2021.



Les différents emplacements de la Faculté de médecine de Nancy

- 1 : 1768 : musée des Beaux-Arts
- 2 : 1778 : bibliothèque municipale
- 3 : 1872 : palais de l'Académie, place Carnot
- 4 : 1896 : rue Lionnois
- 5 : 1975 : plateau de Brabois²²

²² L'ensemble hospitalo-universitaire s'est installé à l'emplacement d'un terrain de golf (le premier golf de Nancy) situé en face de l'hippodrome.

Christian RABAUD ²³

Notre Faculté de médecine a donc déjà cent cinquante ans d'existence.

Cela valait sans aucun doute un nouvel ouvrage de notre ami le professeur Bernard Legras qui a déjà tant fait pour la mémoire de nos hôpitaux et des professeurs qui se sont succédés tant dans ces derniers qu'à la Faculté. Nous nous trouvons une fois encore face à un volume impressionnant, qui regorge d'informations relatives à l'institution elle-même, à ses liens avec l'hôpital, et à l'évolution des disciplines médicales qui y ont prospéré. Sans doute n'est-il pas à lire d'une traite, mais chacun pourra – dans sa discipline et au-delà – y revenir régulièrement pour mieux comprendre le chemin parcouru, le pourquoi de la situation actuelle et nourrir sa réflexion quant aux perspectives à poursuivre.

En cent cinquante ans, notre Faculté qui était au départ, et comme les autres Facultés de médecine à l'époque, « une école professionnelle » dont le cursus durait quatre années, a su évoluer avec son temps et avec l'hôpital pour devenir – au-delà de l'école professionnelle qu'elle est restée et restera - un lieu d'enseignement scientifique de haut niveau ouvrant ses étudiants au chemin de la recherche.

Pendant ces cent cinquante ans, la Faculté et l'Hôpital ont évolué, grandi, prospéré, de concert, l'Hôpital étant le lieu de la formation pratique (cliniques). Dès l'arrivée de la Faculté en 1872, il est apparu que les structures hospitalières existantes étaient trop exiguës et qu'il fallait construire un hôpital général des cliniques ce qui fut approuvé par le Conseil municipal, le 25 février 1878, et les constructions furent alors aussitôt commencées conduisant à l'inauguration du nouvel hôpital « hôpital civil » (aujourd'hui l'hôpital central) le 5 novembre 1882. Outre les salles dédiées à l'hébergement des malades (deux services de médecine et deux services de chirurgie au départ, quatre salles dans chaque service, deux pour les femmes et deux pour les hommes) l'établissement comptait un laboratoire et des salles de conférence. De plus, des pavillons spéciaux furent destinés aux malades atteints d'affections contagieuses. L'évolution se fait ensuite pas à pas – au fur et à mesure du développement des connaissances et de l'individualisation de nouvelles spécialités comme, par exemple, l'urologie pour laquelle une consultation spéciale pour maladies des voies urinaires a été ouverte en 1899 avant qu'une salle spéciale

²³ Infectiologue, président de la Commission médicale d'établissement du centre hospitalo-universitaire de Nancy.

soit aménagée en 1901. Il en fut ainsi aussi pour la dermatologie et la prise en charge des syphilis à l'hôpital Maringer, puis de la prise en charge des tuberculeux dans un autre bâtiment construit à cette fin à proximité de Maringer, l'hôpital Villemin. Ainsi, face à chaque nouveau fléau s'individualisent de nouveaux spécialistes, enseignant à la Faculté et disposant sur le plan du soin de structure dédiées, équipées et ainsi appropriées. Comme cela est exposé plus précisément dans les pages de cet ouvrage, on peut ainsi citer l'individualisation de certaines spécialités avec la création des chaires correspondantes : obstétrique et gynécologie (1872-Stoltz), pédiatrie (1906-Haushalter), dermatologie (1917-Spilmann), ophtalmologie (1899-Rohmer), chirurgie infantile et orthopédique (1919-Froelich), urologie (1921-André), gynécologie (1924-Vautrin), oto-rhino-laryngologie (1921-Jacques) et plus près de nous, neurochirurgie (1947-Rousseau), stomatologie et chirurgie plastique (1960-Gosserez). Par ailleurs, certains services de médecine dits un temps « complémentaires » prirent ainsi une identité nouvelle : cardiologie (L. Mathieu), rhumatologie (Louyot), gastro-entérologie (Heully), allergologie (Grilliat).

Ainsi, comme on le voit, les mutations sont constantes, en lien avec la progression globale des connaissances qu'il faut savoir enseigner, partager ; et pour ce faire, les programmes, les méthodes pédagogiques, les cursus, ne cessent d'évoluer, encore aujourd'hui, sous l'impulsion des doyens et notamment de l'actuel doyen de la Faculté de médecine de Nancy, le professeur Marc Braun.

Notre Faculté de médecine a donc déjà cent cinquante années d'existence et a su, durant toute cette période, être aux rendez-vous de l'évolution des connaissances médicales à la progression desquelles elle contribue activement avec son intense activité de recherche fondamentale, mais aussi et surtout clinique. Ceci lui permet d'être et de rester toujours au sommet pour offrir à ses étudiants une formation sans cesse actualisée, et aux patients qui sont pris en charge par ces professionnels, enseignants ou étudiants, une médecine de recours de tout premier ordre. Gageons que les années, décennies, à venir verrons cette excellence encore se majorer.

Jacques ROLAND ²⁴

Peu d'institutions ont une histoire qui épouse autant celle de leur région qu'une Faculté de médecine. C'est particulièrement le cas de la nôtre, et dès ses débuts, marqués tant par la situation politique, que par l'état sanitaire de la population. Situation politique, car l'époque de son avènement est celui du plus fort des guerres de religion, dans une université destinée à endiguer la poussée intellectuelle protestante. Situation sanitaire, car la population lorraine subissait, dans une des périodes les plus tristes de son histoire qui aboutira à la guerre de trente ans, la répétition de terribles épidémies de peste ; plusieurs des nouveaux professeurs de la Faculté, en furent victimes et, parmi eux, son premier doyen, Charles Lepois. Remarquons, au passage, que si notre université est née à Pont-à-Mousson, c'est dans une hésitation du Cardinal de Lorraine entre Metz et Nancy, déjà !

Se pencher sur les écrits anciens permet aussi de constater combien était fragile une Faculté en devenir. D'abord mal acceptée par les responsables jésuites de l'Université, qui craignaient l'installation d'enseignants laïcs et surtout d'étudiants turbulents, elle débuta sans moyens ni locaux, le premier professeur, Toussaint Fournier, donnait ses cours à son propre domicile. Mais peu à peu, et en particulier grâce à Charles Lepois, nommé docteur régent par le duc Charles III, la faculté prospéra, des étudiants affluèrent, l'équipe professorale se renforça. Au tout début du dix-septième siècle, la Faculté disposait de quatre chaires comme Montpellier, une de plus que Strasbourg. Notre Faculté a gardé dans son musée les portraits de ses premiers professeurs. Les recherches de Charles Lepois étaient basées sur une observation attentive des malades, sur les autopsies. Ses écrits restent connus dans l'histoire médicale en particulier de l'épileptologie.

Le retour de la Lorraine à la prospérité, l'influence positive de ducs bâtisseurs, puis du roi Stanislas, confèrent à Nancy une attraction qui déstabilisa les institutions universitaires mussipontaines, et tout particulièrement dans notre domaine. Le corps médical nancéien, nombreux et actif, trouva dans la création du Collège royal de médecine par Stanislas en 1752 une consécration qui ne pouvait qu'être achevée par la venue à Nancy de la Faculté, ce qui fut fait en 1768. La Révolution allait à son tour bouleverser la Faculté : comme toutes les autres, elle fut supprimée, et comme

²⁴ Doyen de la Faculté de médecine de Nancy de 1994 à 2004, président de la conférence nationale des doyens de 1994 à 2004, président du conseil national de l'ordre des médecins de 2005 à 2007.

la plupart, oubliée par Napoléon. Celui-ci ne rétablit dans leur rang que Montpellier, Paris et Strasbourg.

Mais la flamme de l'enseignement médical ne s'éteignit pas à Nancy. Des praticiens passionnés, comme Haldat du Lys, et plusieurs membres de la famille Simonin, à qui l'on doit tant, permirent de rétablir un enseignement, d'abord libre, puis sous forme d'École secondaire puis préparatoire de médecine, à l'instar de ce qui se passait à Lyon ou à Lille. Nancy était donc prête à retrouver sa Faculté de médecine. Là encore, c'est un rendez-vous dramatique de l'histoire qui lui en donna l'occasion.

Le désastre de la guerre de 1870, l'annexion de l'Alsace par l'Allemagne, la fidélité à la France des enseignants de la Faculté de médecine de Strasbourg, imposèrent l'idée de redonner à cette Faculté française un nouveau foyer. Ce fut Nancy, ville patriote, ville symbole du combat des frontières, qui fut choisie. Tous les Lorrains animés de la passion pour une université nancéienne puissante, comme le baron Guerrier de Dumas, et pour le retour d'une Faculté de médecine, trouvèrent ainsi la consécration justifiée de leurs efforts. Le « transfèrement » de la Faculté de Strasbourg fut officialisé le 19 novembre 1872.

En s'appuyant largement sur des textes écrits notamment par des enseignants de grande qualité, l'ouvrage nous présente l'évolution jusqu'à la période récente de cette « nouvelle » faculté. Avec lui, on retrouvera les effets de ce « ressac » de la rivalité franco-allemande dans la vie de notre établissement. Nancy, après la Grande Guerre rendra à Strasbourg l'aide que celle-ci lui avait prodiguée, certains de nos professeurs, et non des moindres, allant renforcer le corps des enseignants alsaciens. Notre Faculté le fit après avoir permis à son Université de recevoir la Légion d'honneur, elle qui était restée seule en activité pendant toute la durée du conflit, et aux pires moments. La deuxième guerre la marquera aussi largement et une partie importante de ses enseignants sera déportée, en particulier son doyen Maurice Lucien et le futur doyen Jacques Parisot.

Sur le plan « hospitalier », notre histoire est plus ancienne encore. Le premier « hôpital » à Nancy, en aval des premières maisons hospitalières, sortes d'hôtels qui accueillaient les mendiants et les voyageurs, fut l'hôpital Notre-Dame dirigé par les sœurs grises de Sainte-Elisabeth en 1158. C'est en 1336 que fut érigé le premier hospice Saint-Julien, qui tomba en ruine à la fin du quatorzième siècle et fut reconstruit entre 1587 et 1589. A la fin du dix-neuvième siècle, son encombrement et la vétusté de ses bâtiments conduisirent à envisager sa reconstruction. Un troisième et dernier établissement portant le nom d'hospice Saint-Julien ouvrit ses

portes le 1er octobre 1900 sur son emplacement actuel. C'est ensuite en aval du « transfèrement » de la Faculté de Strasbourg à Nancy le 19 mars 1872 que fut construit l'hôpital central entre 1879 et 1883, qui s'appelait d'abord hospices civils de Nancy jusqu'en 1931. Au lendemain de la libération, l'hôpital central fut transformé en centre hospitalier régional. Ensuite, en 1973, s'ouvrit l'hôpital de Brabois et en 1982, l'hôpital d'enfants.

L'ouvrage nous fait approcher l'histoire globale de notre établissement universitaire, mais aussi l'histoire de la médecine elle-même, dans une période charnière où l'on passe de l'empirisme à la médecine scientifique : l'histoire des chaires est particulièrement évocatrice à ce propos tant leur foisonnement marque la direction des progrès. C'est aussi une histoire d'êtres humains, dont les défauts étaient ceux de leur condition et de leur époque, mais dont le talent, le dévouement, et parfois le sacrifice, donnent un exemple à tous ceux qui animent ou prolongeront l'histoire de notre Faculté.

1572 : Création de l'Université de Pont-à-Mousson (pape Grégoire XIII, duc Charles III)

1592 : Naissance de la Faculté de médecine de Pont-à-Mousson. Premier cours de Toussaint Fournier

1752 : Création du Collège royal de médecine (roi Stanislas)

1753 : Arrêt portant association de la Faculté de médecine de Pont-à-Mousson et du Collège royal de médecine de Nancy

1768 : Transfert de la Faculté de médecine de Pont-à-Mousson à Nancy (roi Louis XV). Naissance de la Faculté de médecine de Nancy

1770 : Création du Collège royal de chirurgie (roi Louis XV)

1792 : Suppression de tous les établissements d'enseignement supérieur

1796 : Création de la Société de santé

1804 : Disparition de la Société de santé et mise en place d'un enseignement libre

1822 : Création de l'École secondaire de médecine de Nancy

1843 : Transformation de l'École secondaire de médecine en École préparatoire

1872 : Naissance de la Faculté de médecine de Nancy par le transfèrement de la Faculté de médecine de Strasbourg

Les grandes dates de l'enseignement de la médecine en Lorraine depuis 1572

Jean SIBILIA ²⁵

Histoire du destin partagé des Facultés de médecine de Strasbourg et de Nancy :
le symbole d'une fraternité immémoriale

« *L'espérance n'est jamais une certitude mais la foi dans le possible* »
Edgar Morin, Stephan Hessel, *Le chant de l'espérance*, 2011.

L'histoire de nos Facultés de médecine est le témoin d'un passé qui éclaire ce que nous sommes. Cette histoire est « un perpétuel recommencement » guidé par la nature profonde d'Homo sapiens qui ne change pas comme nous le rappelle si souvent le quotidien de notre monde.

L'histoire des Facultés de médecine de Nancy et de Strasbourg s'entremêle dans un destin qui a forgé l'Europe d'aujourd'hui. La défaite de la France contre la Prusse bismarckienne en 1871 a été un moment marquant de l'histoire tourmentée de l'Alsace-Lorraine. Ce moment dramatique a été fondateur car il a permis un rapprochement unique entre Strasbourg et Nancy qui sont et resteront éternellement liés par le « transfèrement » de la Faculté strasbourgeoise signé le 1er octobre 1872 par Thiers. Charles Schutzenberger avait créé l'école de médecine autonome de Strasbourg entre 1870 et 1872, rêvant d'une Université alsacienne et lorraine libre au sein d'une Allemagne réunifiée mais ce projet utopique a été refusé par le Reich. L'émergence de la *Kaiser Wilhelm Universität (Medizinische Fakultät de la Reichsuniversität von Strassburg)* a été souhaitée pour être l'expression strasbourgeoise d'une Allemagne conquérante et puissante. Cette université accueillera des médecins célèbres comme Waldeyer et Von Recklinghausen qui sont restés dans la grande histoire de la médecine.

Le « transfèrement » de la Faculté de médecine de Strasbourg à Nancy a créé des liens de fraternité dans un contexte agité entre les universités et les écoles de médecine de cette époque. L'histoire nous apprend que cette création s'est faite dans la difficulté, marquée par des positions opportunistes et partisans de la Faculté de médecine de Montpellier et de l'école de médecine de Lyon. Au-delà de ces péripéties profondément humaines, l'école médicale nancéenne a ouvert les bras à la Faculté de médecine de Strasbourg. Cette rencontre a permis une forme de symbiose fondatrice entre les corps professoraux de nos deux villes, avec comme

²⁵ Doyen de la Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé de Strasbourg, vice-président de l'Université.

symbole Alexis Stoltz, dernier doyen de la Faculté de médecine de Strasbourg qui sera le premier doyen de la nouvelle Faculté de Nancy.

Cette période de « cohabitation » sera marquée à Strasbourg, de 1872 à 1918, par le rayonnement d'une Faculté wilhelmienne emblématique qui marquera certainement le modèle faculté-hôpital préfigurant l'émergence des CHU en 1958. En 1918, la Faculté de médecine de Strasbourg redevient française sous l'égide du doyen Georges Weiss qui va reconstruire une équipe universitaire extraordinaire incluant notamment Bouin et Ancel de Nancy qui vont créer un centre mondialement reconnu d'endocrinologie sexuelle expérimentale. Cette histoire est constellée de noms célèbres comme Borrel, Masson, Leriche, Pautrier et Aron, qui laisseront de belles lettres de noblesse universitaires. Ils ont donné une impulsion à une recherche médicale naissante qui marquera la culture strasbourgeoise universitaire. L'histoire rebondira encore avec la déclaration de guerre en 1939 qui poussera au transfert de la Faculté de Strasbourg à Clermont-Ferrand et à la création de la *Reichsuniversität* de Strasbourg en 1941. La sombre histoire de cette université du Reich nazi a marqué à jamais l'histoire des hommes en maltraitant profondément nos valeurs humanistes élémentaires.

La victoire de 1945 permettra le retour de la Faculté de médecine de Clermont-Ferrand à Strasbourg. Depuis ce retour des liens se construisent entre nos deux facultés. Nancy et Strasbourg sont liées par l'histoire mais leurs histoires ont été marquées de nombreuses péripéties faites de respect, mais aussi de tensions, de compétition et d'incompréhensions qui caractérisent la vie des familles les plus unies.

Ces péripéties n'éteindront jamais les liens fraternels entre Strasbourg et Nancy. Ces liens sont une profonde fierté car l'on grandit toujours par ce que l'on partage, plus que par ce que l'on jalouse. Cette fraternité est d'autant plus importante que nous traversons, à nouveau, des turbulences populistes et guerrières, soubresauts récurrents de ce que nous sommes. Plus que jamais, nous devons faire briller notre vision universitaire forts de nos valeurs humanistes. Qui, plus que nos institutions universitaires de santé, peut s'engager à montrer la voie ? Cette voie que nous pouvons emprunter ensemble doit être celle d'une communauté, riche de sa culture et de ses traditions, fière de son histoire mais surtout consciente des immenses enjeux que nous allons affronter.

Notre fraternité doit rimer avec un altruisme exemplaire qui doit nous faire sortir de querelles communautaires totalement déplacées. Ce n'est pas le moment de « déconstruire » car l'histoire ne se rejuge pas, mais elle s'intègre dans une

démarche de compréhension, qui mène à « construire » un monde plus solidaire conscient que nous sommes liés par un destin commun. Regardons donc ce qui nous unit, oublions ce qui nous divise et faisons de nos singularités une poésie de diversité et non une litanie de rancœur et d'amertume qui ne peut que meurtrir notre âme. Souvenons-nous de l'élan du 1er octobre 1872. Il a été un évènement peut-être insignifiant pour le monde, mais il a été un exemple fondateur de ce que l'homme peut faire de mieux dans l'adversité. Que cet élan redonne confiance dans l'avenir qui peut être radieux si nous le voulons.



Vue partielle de l'entrée de la Faculté de médecine sur le plateau de Brabois

LE TRANSFEREMENT DE LA FACULTE DE STRASBOURG A NANCY

par le doyen G. GRIGNON



Georges GRIGNON (1927-2005)

NB : dans la suite de cet ouvrage, les noms des professeurs et médecins nancéiens sont mis en majuscules.

Le « transfèrement » de la Faculté de médecine de Strasbourg eut certes une influence considérable sur l'évolution de l'enseignement médical à Nancy dont l'École secondaire de médecine s'est trouvée remplacée par une Faculté ; mais, il a aussi contribué à accélérer en France des réformes dont la conception, parfois déjà ancienne, avait jusqu'alors cheminé lentement au gré des concepts politiques ou même des intérêts corporatistes. Au-delà du récit purement événementiel se dessinent donc les grandes lignes de changements à venir dans un délai relativement court. Il convient d'ajouter que la décision de choisir Nancy pour y transporter la Faculté de Strasbourg ne fut prise qu'après bien des péripéties que nous évoquerons brièvement.

De l'autre côté du Rhin, l'annexion de l'Alsace avait créé une situation politique qui suscitait des analyses et des opinions différentes, notamment quant à la création d'une Université allemande nouvelle. Là aussi la décision en fut lente à venir et on assiste dans l'un et l'autre pays à la naissance, pratiquement simultanée et face à face, de deux Facultés de médecine aux vocations à la fois comparables et symétriques.

La défaite

Avant 1870

En 1870, la France compte trois Facultés, Paris, Montpellier et Strasbourg et vingt-deux Écoles de médecine dont celle de Nancy créée en 1822, devenue École préparatoire en 1843. La répartition des étudiants est très inégale : 71% à Paris, 7% à Montpellier, 11% à Strasbourg et 11% dans les Écoles. L'École de Nancy, située dans le palais de l'Académie (sur l'actuelle place Carnot), a un nombre d'étudiants modeste (45 en 1868, 70 en 1869). Huit professeurs titulaires et trois professeurs adjoints, forment le corps enseignant. Depuis 1850, son directeur est Edmond SIMONIN, chirurgien, connu pour ses travaux sur l'anesthésie alors à ses débuts.

La Faculté de Strasbourg est une des trois créées en 1803. Elle enseigne en outre depuis 1856 les élèves de l'École de santé militaire. Elle compte seize professeurs et seize agrégés, son doyen est Joseph Alexis STOLTZ, obstétricien de renom et homme de caractère. On a pu écrire à son sujet : « La Faculté de Strasbourg avait pour mission spéciale d'opérer la fusion entre le génie de la science allemande et celui de la science française et d'établir un double courant scientifique entre ces deux grandes nations. Elle y réussissait à merveille ».

Les relations entre Nancy et Strasbourg sont mitigées. Nancy se plaint de voir ses étudiants potentiels partir d'emblée vers Strasbourg où ils pourront accomplir la totalité de leur cursus, ce qui n'est pas possible dans une École préparatoire. Strasbourg accuse Nancy de chercher à la « dépouiller » (le mot est de STOLTZ) en

tendant d'obtenir, dès 1866, la transformation de son École en Faculté. Le doyen STOLTZ, par ailleurs, manifeste quelque condescendance vis-à-vis d'Edmond SIMONIN qu'il croit « plein d'orgueil ». Ajoutons que la Faculté de Strasbourg consultée sur une éventuelle réforme des études médicales se prononce pour la suppression des écoles préparatoires et pour la création de deux ou trois Facultés nouvelles dans de grandes villes raisonnablement espacées les unes des autres, ce qui, à l'évidence, excluait Nancy.

L'invasion allemande, l'occupation de Strasbourg et les prémices de la Kaiser Wilhelm Universität (KWU)

Après un siège d'une quinzaine de jours, les troupes allemandes entrent dans Strasbourg le 28 septembre 1870. Le gouverneur général Bismark-Bolhen déclare sans délai « Strasbourg est et restera une ville allemande », formule lapidaire qui fait écho aux manifestes de W. Maurenbrecher et H. von Treischie parus dès la fin août 1870, soit avant la chute de Strasbourg, au lendemain des premiers succès militaires et qui demandent (déjà) l'annexion de l'Alsace-Lorraine et la création d'une grande université allemande diffusant une culture nationale et populaire et assurant par là-même une ultra-germanisation de l'Alsace. Ces manifestes trouvent cependant peu d'écho auprès du Chancelier Bismark qui traite les propositions de leurs auteurs de *Professorenideen*. Il est vrai qu'il a bien d'autres soucis : l'achèvement de l'unité allemande, la négociation de la paix avec la France. La création d'une université à Strasbourg peut attendre.

L'étape de Reichstag

Quelques mois s'écoulent. La Faculté toujours française, n'a pratiquement pas repris l'enseignement. En mai, le Reichstag, institué le 30 mars 1871, doit délibérer sur la ratification de la constitution impériale et sur l'organisation de l'Empire. La création d'une Université à Strasbourg est à l'ordre du jour. Fidèle à lui-même von Treischie réclame pour l'Alsace une université typiquement allemande qui dépende directement du chancelier et impose cette idée face à des députés modérés qui estiment plus politique de faire des concessions à la population et de tenir compte des structures locales.

La décision du chancelier et la création de la KWU

A nouveau Bismarck observe le silence, mais une information venue de France va, bien involontairement, précipiter sa décision. En effet la Gazette Médicale de Strasbourg fait état du projet de transfert de la Faculté de médecine de Strasbourg à Nancy déposé par le député Varroy sur le bureau de l'Assemblée Nationale et fait l'éloge de l'attitude de Nancy qui se dit prête à l'accueillir. Le gouverneur allemand Bismarck-Bolhen s'affole, Bismarck hésite puis désigne von Roggenhach pour organiser la *Kaiser Wilhelm Universität* (KWU) à Strasbourg. Il est important, en effet, de ne pas se laisser prendre de vitesse par les Français et, qui plus est, par Nancy qui pourrait devenir un pôle d'attraction pour la population d'Alsace-Lorraine

proche et, par là-même, un concurrent sérieux. La KWU sera créée mais pas dans l'euphorie romantique des ultragermanistes qui écrivaient notamment : « L'Université allemande de Strasbourg doit devenir le point central d'où la science et l'éducation allemandes, la civilisation, les opinions allemandes se répandront sur l'Alsace ... ».

En particulier, les universités voisines, notamment celle de Heidelberg s'insurgent contre le protectionnisme dont pourrait bénéficier Strasbourg. La KWU est créée, soit, elle dépend du chancelier, certes, « mais ses moyens sont revus à la baisse ». Il n'en reste pas moins qu'elle constituera une « vitrine » de la science allemande.

Les vœux des Strasbourgeois

Dans les premiers mois qui suivent la défaite, les Strasbourgeois, désemparés, dispersés, attendent ce que le gouvernement français va décider «... Nous nous mettons à la disposition de nos supérieurs, nous voudrions savoir ce que le gouvernement compte faire » écrit STOLTZ en mars 1871. Or, le gouvernement, qui a beaucoup d'autres graves soucis, ne se manifeste pas, l'université n'est pas apparemment une question urgente. En juillet 1871, cependant, STOLTZ se décide à aller à Paris, sur les conseils de Wurtz, doyen de la Faculté de médecine de Paris, ancien Strasbourgeois, qui lui avait écrit « ... votre présence à Paris serait très utile en ce moment, votre autorité, votre influence ne seraient pas de trop pour ... donner une solution conforme aux intentions de votre Faculté et de la science ».

STOLTZ fait part au ministre Simon puis à Thiers des vœux des Strasbourgeois : ils souhaitent rester groupés et être transférés dans une grande ville, de préférence Lyon qui leur semble offrir des moyens bien supérieurs à ceux d'autres villes.

Le « triangle Strasbourg-Nancy-Lyon »

École de médecine, ville de Nancy et parlementaires parlent d'une même voix

Dès le 16 mars 1871, Edmond SIMONIN, directeur de l'École de médecine, présente à la municipalité, au nom d'une commission composée de professeurs de l'École et de conseillers municipaux, un « document relatif à l'établissement à Nancy d'une Faculté de médecine et d'une École supérieure de pharmacie » où est affirmé « le vœu patriotique de donner l'hospitalité aux institutions scientifiques et littéraires des cités voisines arrachées à la France... Il est indispensable que l'expression de la civilisation française, loin de s'affaiblir près de nouvelles frontières, y brille de son plus vif éclat : il faut que les foyers d'instruction projettent leurs rayons sur les parties de l'ancien territoire français, de telle sorte que la persistance de l'union dans les idées puisse, dans nos revers, être la consolation des exilés et soutenir en eux l'espoir dans l'avenir ». L'argument politique, véritable image en miroir des

préoccupations d'outre Rhin est clair : il convient d'une part de maintenir une influence française sur le territoire perdu, et d'autre part de soutenir la rivalité scientifique vis-à-vis des institutions allemandes.

Une délégation nancéienne est reçue le 6 avril 1871 par le ministre Simon qui laisse quelque espoir malgré les réticences qu'il avait exprimées quelques jours auparavant.

Le député Varroy dépose le 30 mai 1871 sur le bureau de l'Assemblée Nationale, une proposition de loi sur le transfert des Facultés de Strasbourg à Nancy. « Cette réunion (des Facultés de Strasbourg aux trois Facultés de Nancy) permettrait de constituer un centre scientifique, une véritable université faisant face, sur notre frontière, aux universités allemandes, à la célèbre université d'Heidelberg, à l'université que l'habile chancelier de l'empire germanique projette de créer à Strasbourg même ».

Le 9 juin 1871, le Conseil municipal de Nancy adopte une délibération de haute tenue qui reprend les arguments déjà évoqués et se termine par un engagement de la ville à fournir les efforts nécessaires pour accueillir la Faculté de médecine de Strasbourg et en particulier de fournir une capacité hospitalière de qualité.

Quelques jours plus tard (21 juin 1871), une délégation du Conseil municipal et de députés de l'Est est reçue par Thiers. Le maire de Nancy, Welsche, reprend les arguments déjà évoqués : établissement d'un grand centre intellectuel et scientifique face à Strasbourg, maintien d'une influence culturelle française sur la population des territoires annexés. Thiers, impressionné, se dit favorable à Nancy mais ne promet rien. Il faut attendre.

A Lyon l'École est prête à devenir Faculté

Tout avait bien commencé : en mars 1871, Pierre Marduel, chirurgien et accoucheur à l'hôpital de la Croix-Rousse à Lyon, signe dans *Lyon Médical* un article « les Facultés de médecine ». Il analyse la situation française, plaide pour la création de plusieurs Facultés et, bien sûr, pour que l'une d'entre-elles soit à Lyon : Paris centralisatrice est débordée ... Montpellier est en pleine décadence ... Strasbourg n'existe plus ... Lyon est active et possède une École qui peut être du jour au lendemain transformée en Faculté. Cependant élargissant le débat, il déclare : « au lieu de trois Facultés, créez-en dix et vous aurez dix foyers scientifiques » ou encore « Il faut en France dix ou douze universités complètes... ». Le 23 mai, le Conseil municipal avait engagé les crédits nécessaires à la construction d'une Faculté.

Depuis Paris, Dechambre soutient fermement le projet du transfert à Lyon. Il écrit notamment : « Entre ces deux villes (Nancy et Lyon), nous n'hésitons pas un seul instant. Nous supporterions en silence le choix de Nancy, si le lieu était préféré et demandé par ceux-là mêmes que la nouvelle création doit rendre au pays : le courage nous manquerait pour les contrarier » et un peu plus tard : « Quant à nous,

si nous avons ... l'honneur de siéger à l'Assemblée Nationale, nous y prendrions ... des accents de Caton l'Ancien, et nous demanderions la parole sur toutes les questions même les plus menues, pour avoir l'occasion de terminer tous nos discours par cette conclusion » : *Et transferenda lugduno straburgensis Facultas.*

Par ailleurs, autre soutien de poids, l'inspecteur général Denonvillers, avait déclaré : « ... Là (Nancy) tout est correct mais étroit et petit ; ici (Lyon) tout est large et grand... Lyon a tout ce qu'il faut pour l'établissement d'une Faculté ... Nulle ville en France, sauf Paris, ne dispose d'autant d'éléments et d'excellents éléments d'étude ».

Montpellier, un voisin encombrant

Plus préoccupée de l'éventuel transfert de la Faculté de médecine de Strasbourg à Lyon que du transfert lui-même, la Faculté de médecine de Montpellier avait adopté le 20 mai 1871 les conclusions d'une commission locale : deux Facultés sont suffisantes en France (Paris et Montpellier) ; de toute manière le nombre d'étudiants de Strasbourg est faible et, depuis un an, seule la Faculté de Montpellier a fonctionné normalement, les professeurs de Strasbourg souhaitent rester à Strasbourg (ce qui était faux) et pour ceux, peu nombreux, qui veulent quitter Strasbourg, on peut les répartir entre Paris et Montpellier ; Lyon ne peut pas être le siège d'une Faculté, elle est trop proche de Montpellier, son climat est très défavorable ; « à Lyon, outre les entraînements de tous les instants ... outre tous les inconvénients de Paris, il existe un danger de plus, la passion politique ». On peut difficilement être plus clair.

Lyon : oui à la Faculté, non aux Strasbourgeois

Oublions vite cette démarche peu glorieuse, la situation apparaît simple : la Faculté de Strasbourg doit être transférée ; Nancy et Lyon, que préfèrent les Strasbourgeois, sont prêtes à l'accueillir. Mais transférer signifie-t-il transporter dans l'une ou l'autre ville la Faculté de Strasbourg, en quelque sorte, transplantée avec son propre personnel ou bien signifie-t-il transformer l'École existante qui devient Faculté avec son propre personnel ? Mais, alors, que deviennent les Strasbourgeois ?

La réponse de l'École de médecine de Lyon est donnée en mai 1871 par P. Marduel qui écrit, après avoir à nouveau plaidé pour la création de plusieurs Facultés nouvelles en France : « Pour ce qui est spécialement de la translation de la Faculté de médecine de Strasbourg, il me semble qu'elle serait mieux placée à Nancy qu'à Lyon, à condition, bien entendu, que Lyon eût aussi la sienne ». Son collègue P. Aubert dit en d'autres termes la même chose : « ... si pour la création d'une Faculté, Nancy est, par sa position, un lieu de nécessité, Lyon est, par ses immenses ressources, un lieu d'élection ».

Une querelle éclate alors au grand jour entre la ville de Lyon et son École de médecine. Le 23 juillet 1871, Gailleton, chirurgien et conseiller municipal, écrit un véritable réquisitoire contre l'École dont les professeurs ont fait obstacle à l'arrivée des Strasbourgeois pour conserver leurs postes alors qu'il convenait de supprimer l'École et d'installer à la place la Faculté de Strasbourg, affirmation que réfute, sans convaincre, le directeur A. Glenard.

La désillusion des Strasbourgeois

Les Strasbourgeois sont, bien sûr, étonnés puis indignés de l'attitude des Lyonnais. A. Blum écrit le 1er juillet 1871 dans la Gazette Médicale de Strasbourg : « Lyon par sa situation, sa nombreuse population, ses hôpitaux, ses antécédents scientifiques semble être la ville désignée à recueillir l'héritage de Strasbourg ... Quelle n'a pas été notre surprise de voir Lyon profiter de l'occasion pour demander la création d'une Faculté, c'est-à-dire la transformation de son École secondaire en Faculté de médecine. Singulière manière de comprendre les intérêts de son pays. On fera à Lyon une Faculté où il n'y aura que des Lyonnais ... Autrement noble à notre égard la conduite de la ville de Nancy. Son Conseil municipal abandonnant tout sentiment égoïste, n'a songé qu'à l'intérêt général ».

La phase législative et le dénouement

Le député Varroy avait déposé, comme nous l'avons vu plus haut, son projet de loi, qui dormait depuis mars 1871. Le rapporteur de la commission chargée d'examiner la question du transfert de Strasbourg à Nancy, qui, ô hasard, est aussi doyen de la Faculté de médecine de Montpellier, argumente le 19 août 1871 devant l'Assemblée Nationale : « il convient de ne pas envisager le transfert à Nancy avant d'avoir mis en route une réforme plus vaste des établissements universitaires ; Nancy, de toute façon, tout comme Strasbourg d'ailleurs, aurait peu d'étudiants ; Lyon est malsain ; il serait enfin beaucoup moins coûteux de disperser les Strasbourgeois dans plusieurs villes que de créer une Faculté destinée à les recevoir, fût-ce par transformation d'une École existante... ».

Pour ajouter à la confusion, le Comte de Jaubert et le Duc de Broglie avaient déposé, en juillet, des propositions de loi respectivement sur la liberté de l'enseignement supérieur et sur une réforme des conseils académiques, démarches propres à retarder une décision quant à la question plus ponctuelle du devenir de la Faculté de médecine de Strasbourg.

L'Assemblée Nationale termine sa session le 16 septembre : la rentrée parlementaire aura lieu le 4 décembre. Varroy reprend son plaidoyer ; Jules Simon, ministre de l'Instruction publique, est maintenant favorable à cette idée. La commission du budget avait émis le vœu que « ... Nancy obtienne les préférences

du gouvernement, des considérations patriotiques devant lesquelles s'effacent les arguments secondaires, semblant exiger, que la France continue d'exercer sur les populations, que les malheurs de la guerre lui ont ravies, son influence morale et intellectuelle ».

Cependant la décision tarde à venir, mais on va assister à un phénomène semblable à celui qui avait précipité la création de la KWU à Strasbourg.

Le 9 mars 1872, le secrétaire de la Faculté de médecine de Strasbourg adresse à Paris le programme de la KWU dont l'ouverture est, dit-il, imminente. Le 19 mars, l'Assemblée est invitée à approuver la proposition du gouvernement « de reformer dans l'Est un foyer intellectuel qui rappelle celui de Strasbourg. L'ancienne capitale de la Lorraine est digne de ce choix... »

Le Conseil municipal de Nancy se félicite du vote de l'Assemblée. Le doyen STOLTZ est invité à se mettre en rapport sans délai avec les autorités locales pour arrêter au plus vite les modalités du transfert.

Il est évident que l'arrivée du corps professoral de Strasbourg posait problème. Après des discussions parfois vives, déjà ébauchées l'année précédente, on aboutit sans trop de mal à un compromis : les professeurs de Strasbourg conservent leurs chaires, trois des professeurs nancéiens deviennent professeurs titulaires de la Faculté, tous les autres sont nommés professeurs adjoints. Cette disposition a été arrêtée le 25 septembre 1872, et c'est le 1er octobre que Thiers signait (enfin) le décret de transfèrement de la Faculté de médecine de Strasbourg à Nancy.

Le 19 novembre 1872, la Faculté de médecine de Nancy est installée solennellement et la rentrée aura lieu le lendemain.

Les réticences du doyen Stoltz

Extrait de son discours à la rentrée 1872

Dans son discours prononcé lors de la rentrée de la Faculté en 1872, le doyen STOLTZ, tout en rendant hommage à Nancy, exprime sans ambiguïté sa préférence pour une autre ville :

« ... Personne n'ignore, et nous ne tenons nullement à le cacher, que la Faculté de Strasbourg, dont les tendances ont toujours été plus pratiques que purement scientifiques, avait demandé à être transférée dans un centre plus peuplé, où les hôpitaux et les malades abondent. Ce désir n'a pu être satisfait. Aujourd'hui notre Faculté alsacienne est heureuse d'accepter l'hospitalité que la Lorraine lui a généreusement offerte... ».

« ... La Faculté de médecine de Nancy d'aujourd'hui n'est donc que la Faculté de Strasbourg transférée, dont l'École de Nancy n'était qu'une annexe et dans laquelle celle-ci se trouve maintenant fondue... ».

« ... Nous avons dû abandonner une ville où nous possédions à peu près toutes les ressources nécessaires à l'instruction complète de nos élèves... ».

« Pouvions-nous venir à Nancy sans demander les mêmes avantages d'installation ? Pouvions-nous nous contenter des locaux de l'École préparatoire de médecine ? Personne ne le soutiendra. Nous avons donc dû faire connaître les besoins les plus urgents du service sous ce rapport. Nous déclarons avec empressement que nous avons trouvé chez les autorités de la Ville et du Département les meilleures intentions... ».

« ... Mais, Messieurs, avoir un logement ne suffit pas pour entrer en ménage ; il faut aussi un mobilier, des ustensiles, et à tout ouvrier il faut des instruments de travail. Or, nous avons quitté notre province, pauvres comme Job ; à peine nos personnes ont-elles pu s'éloigner avec sécurité. Nos instruments, nos musées, notre bibliothèque, même nos archives, sont restés entre les mains de l'Étranger. Ces collections si vastes et si intéressantes, amassées pendant l'espace de 80 ans, au prix de tant de travail et de sacrifices, par une succession d'hommes dont les talents et les labeurs ont été constatés par le monde scientifique : tout est perdu pour nous !... ».

« ... Quant à celui qui a l'honneur de parler devant vous, Messieurs, c'est pour remplir un devoir sacré qu'il a accompagné ses collègues de Strasbourg dans l'exil, car sa carrière scientifique touche à sa fin ; il est résolu néanmoins de ne pas les quitter avant que des efforts communs aient créé, dans la ville qui nous a adoptés, un établissement qui puisse rivaliser avec celui qu'on élève sur les décombres du nôtre et avec nos dépouilles... ».



En 1872, la Faculté de médecine s'installe place de l'Académie (actuellement place Carnot)

LA FACULTE DE 1872 à 1914

par le doyen F. GROSS²⁶



Frédéric GROSS (1844-1927)

²⁶ On pourra trouver sur le site Internet de l'auteur la très importante bibliographie de l'ouvrage de F. Gross.

Installation de la Faculté de médecine

Après les douloureux événements de 1870, le gouvernement de la République, par un sentiment patriotique, a rétabli à Nancy la Faculté de médecine fondée à Strasbourg le 4 décembre 1794. Le 21 mars 1872, l'Assemblée nationale votait le transfèrement à Nancy de la Faculté de médecine et de l'École supérieure de pharmacie de Strasbourg. Le 1er octobre de la même année, le Président de la République confirmait le transfèrement. Les facultés déjà existantes dans la capitale de la Lorraine, celles de droit, des sciences, des lettres, recevaient leur complément, la Faculté de médecine.

Le même décret organisait le personnel enseignant de la nouvelle Faculté et celui de l'École supérieure de pharmacie, provisoirement rattachée à la Faculté de médecine, réunis les deux sous la haute autorité de l'ancien doyen de la Faculté de médecine de Strasbourg, l'éminent professeur STOLTZ, nommé doyen de la Faculté de médecine de Nancy. L'installation du personnel eut lieu le 15 novembre 1872, dans le grand salon de l'Académie, par le recteur Darest de La Chavanne. Après lecture du décret de transfèrement, du 1er octobre 1872, le doyen de la Faculté de médecine donna connaissance à l'Assemblée d'une lettre du ministre de l'Instruction publique, Jules Simon.

Le ministre apporte tous ses vœux pour l'avenir et le succès de la nouvelle Faculté. Ne méconnaissant pas l'installation modeste dans laquelle elle débutera, le ministre énumère les sacrifices que l'État, le département, la ville de Nancy ont fait pour assurer son installation et son fonctionnement. Outre les bâtiments dont la Faculté devait prendre possession, la ville a donné un terrain et une somme de 300 000 francs, le Conseil général de Meurthe-et-Moselle y a ajouté 30 000 francs pour aider aux premières nécessités. Le ministre appelle l'attention sur un certain nombre de réformes qu'il désire voir introduire à la Faculté de Nancy. L'enseignement ne sera plus uniquement assuré par les professeurs, les agrégés devront y prendre part. Le ministre supprime toutes les dispositions restrictives apportées aux réunions de la Faculté. Il demande aussi que le recteur institue des réunions des doyens afin d'établir entre les chefs des Facultés une communauté de vues et d'action. « Je rétablis, dit-il, en terminant, autant qu'il est en moi, l'Université de Nancy. »

L'inauguration solennelle de la Faculté de médecine eut lieu le 19 novembre 1872, à la séance de rentrée des Facultés de droit, des sciences et des lettres, sous la présidence du recteur Darest de La Chavanne. Dans un éloquent discours, le recteur confirme l'installation de la Faculté de médecine, qui venait de compléter l'enseignement supérieur de son Académie et y créait, ainsi que le ministre Jules Simon l'avait dit, une véritable université. Il ne pouvait avoir qu'un regret, celui que cette réunion, si désirée, fût attristée par un souvenir de deuil national. Il exprime toute sa reconnaissance aux représentants de la ville de Nancy, de n'avoir pas marchandé les sacrifices nécessaires pour permettre l'installation et le

fonctionnement des importants établissements d'enseignement supérieure que le gouvernement leur a confiés.

Après lecture du décret du 1er octobre 1872 qui transfère à Nancy la Faculté de médecine de Strasbourg, le recteur donne la parole au professeur STOLTZ, doyen de la Faculté de médecine. Dans un substantiel discours, le doyen STOLTZ expose avec détails l'organisation des études de la médecine et tous les besoins de son enseignement à la fois théorique et pratique. Ces préliminaires lui ont paru nécessaires pour faire comprendre les exigences de la nouvelle Faculté au point de vue de son installation. Les locaux de l'ancienne École préparatoire étaient insuffisants ; il convenait d'appeler l'attention sur les agrandissements les plus urgents. Le doyen s'empresse de reconnaître que les autorités de la ville et du département lui accordent le plus précieux concours. Le Conseil municipal et le Conseil général se sont chargés des constructions et des aménagements nécessaires pour une première installation. Grâce aux libéralités du ministre de l'instruction publique, des sommes importantes ont été dépensées en achats d'instruments, d'appareils, de livres ; des dons ont été faits par la Faculté de médecine de Paris.

Le doyen envisage l'avenir avec confiance. Tout lui permet d'assurer que ses collègues anciens et nouveaux s'appliqueront à propager la science et à former des élèves instruits et capables. Grâce à l'activité déployée par le professeur COZE, délégué à cet effet par le doyen STOLTZ, la Faculté put commencer son enseignement le lendemain de la séance de rentrée. Elle avait été installée dans les locaux de l'ancienne école préparatoire et dans ceux de l'école supérieure de garçons, située à côté du Palais de l'Académie et que la ville avait mis à la disposition de la Faculté.

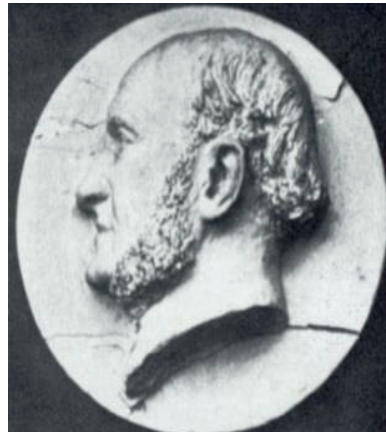
***Les trois professeurs de Nancy
maintenus dans leur chaire***



Jean-Baptiste Edmond SIMONIN (1812-1884)
Portrait de Jules Wielhorski



Nicolas BLONDLOT (1808-1877)
Portrait d'Eugène Feyen

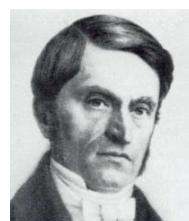


Victor PARISOT (1811-1895)
Médaille

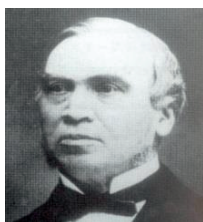
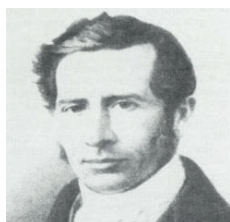
*Les neuf professeurs strasbourgeois maintenus dans leur chaire*²⁷



BACH Marie-Joseph (1809-1886) COZE Léon (1819-1896) HIRTZ Matthieu (1809-1878)



MICHEL Eugène (1819-1883) MOREL Charles (1822-1884) RAMEAUX Jean-Fr. (1805-1878)



RIGAUD Philippe (1805-1881) STOLTZ Joseph (1803-1896) TOURDES Gabriel (1810-1900)

²⁷ Dans le chapitre « Compléments » figure la biographie des neuf personnalités dont les noms sont soulignés, complétées par celle de Simonin.

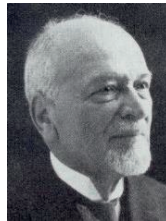
Les neuf agrégés strasbourgeois

Quatre reçoivent une chaire à Nancy tout de suite

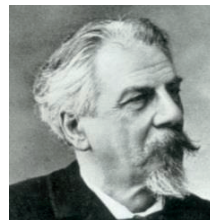


BEAUNIS Henri (1830-1921) FELTZ Victor (1835-1893) HECHT Louis-Emile (1830-1906)
et ENGEL Louis (1821-1880)

Cinq sont nommés professeurs plus tard



BERNHEIM Hippolyte (1840-1919) GROSS Frédéric (1844-1927)



HERRGOTT François-J. (1814-1907) Ferdinand MONOYER (1836-1912)
et RITTER Eugène (1837-1884)

Personnel

Le personnel enseignant comprenait les professeurs titulaires, les professeurs adjoints, les agrégés. La Faculté de médecine de Strasbourg comptait seize chaires : physique médicale et hygiène, chimie médicale et toxicologie, botanique et histoire naturelle médicale, anatomie, physiologie, pathologie et thérapeutique générales, pathologie interne, pathologie externe, médecine opératoire, thérapeutique spéciale, matière médicale et pharmacie, clinique médicale (deux chaires), clinique chirurgicale (deux chaires), accouchements et clinique d'accouchement, médecine légale²⁸.

Le décret de 1872 les a maintenues à Nancy. Neuf²⁹ d'entre elles ont gardé leurs titulaires : le doyen STOLTZ est maintenu dans sa chaire transformée en chaire de clinique obstétricale et gynécologique ; les professeurs RAMEAUX, dans la chaire de physique et d'hygiène, TOURDES, de médecine légale, RIGAUD, de clinique chirurgicale, HIRTZ, de clinique médicale, MICHEL (Eugène), de médecine opératoire, COZE (Léon), de thérapeutique et matière médicale, BACH, de pathologie externe, MOREL, dans sa chaire d'anatomie transformée en chaire d'anatomie générale, descriptive et topographique³⁰.

Aux sept chaires vacantes ont été nommés : trois anciens professeurs de l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Nancy : BLONDLOT, professeur de chimie médicale, SIMONIN de clinique chirurgicale, PARISOT (Victor), de clinique médicale, et quatre agrégés de la Faculté de médecine de Strasbourg : BEAUNIS,

²⁸ Le professeur de physiologie et celui de médecine opératoire étaient chargés d'un service de clinique de maladies syphilitiques et cutanées, le professeur de pathologie et de thérapeutique générales était chargé d'une clinique ophtalmologique, le professeur de thérapeutique spéciale et de matière médicale, d'une clinique de maladies des vieillards, le professeur de médecine légale d'une clinique de maladies des enfants.

²⁹ Sept chaires étaient devenues vacantes : deux par suite de décès des titulaires, KUSS, professeur de physiologie (1871), STOEBER, professeur de pathologie et de thérapeutique générales (1871) ; trois par suite de retraite et d'honorariat, CAILLOT, professeur de chimie (1872), SÉDILLOT, professeur de clinique chirurgicale (1872), FÉE, professeur d'histoire naturelle (1872) ; deux professeurs, SCHUTZENBERGER et WIEGER, pour motifs divers n'ont pas quitté Strasbourg.

³⁰ Dans les premiers temps, à l'École de médecine de Strasbourg (14 frimaire an III), puis à l'École spéciale de Santé de Strasbourg (1er brumaire an XI), les professeurs étaient nommés directement sur titres. Les concours pour les chaires de professeur ont été institués par Napoléon 1er (1769-1821). La Restauration les a supprimés (1824-1830). Ils ont été rétablis en 1830, puis de nouveau supprimés par Napoléon III (1852). Parmi les professeurs titulaires et honoraires de la Faculté de médecine de Strasbourg, transférés à Nancy, avaient obtenu leur chaire par concours : FÉE (1833), STOLTZ (1834), CAILLOT (1836), TOURDES (1838), RAMEAUX (1839), RIGAUD (1841), SÉDILLOT (1841). Parmi les autres, MICHEL et HIRTZ avaient concouru une première fois et ont été nommés ultérieurement sur titres (1856-1861). COZE (1858), BACH (1865) et MOREL (1867) ont été nommés directement sur titres.

professeur de physiologie, FELTZ, d'anatomie et physiologie pathologiques (chaire de pathologie et de thérapeutique générales transformée), HECHT, de pathologie générale et interne (chaire de pathologie interne transformée), ENGEL, de botanique et histoire naturelle médicale.

Une chaire d'accouchements et de maladies des enfants a été créée et l'agrégé Joseph HERRGOTT nommé titulaire. Le tableau du personnel de la Faculté de médecine comprenait encore les doyens honoraires : COZE (Roger), professeur de matière médicale et de thérapeutique à la Faculté de Strasbourg (1795-1875), et père de COZE (Léon), professeur à la Faculté de Nancy ; EHRMANN (1792-1878), qui, après une carrière militaire noblement remplie de 1809 à 1814, s'illustra à la Faculté de médecine de Strasbourg, dans la chaire d'anatomie, puis d'anatomie pathologique, et s'appliqua à donner la plus remarquable extension à son musée d'anatomie (1867) ; les professeurs honoraires : FÉE (1789-1874), connu par ses travaux littéraires dont plusieurs avec la collaboration de Guerrier de Dumast, le patriote lorrain auquel Nancy doit les Facultés des lettres et des sciences et auquel des relations d'amitié l'avaient lié ; SÉDILLOT (1803-1883), professeur de clinique chirurgicale, à la Faculté de Strasbourg, médecin inspecteur, ancien directeur de l'École de santé militaire de Strasbourg et connu à Nancy par le bel hôpital militaire auquel son nom a été donné en souvenir d'une carrière à la fois civile et militaire noblement remplie ; CAILLOT (1805-1884), professeur de chimie médicale et de toxicologie, travailleur infatigable qui a continué jusqu'à ses derniers jours à se livrer à ses recherches scientifiques dans le laboratoire de son élève, le professeur Wurtz de la Faculté de médecine de Paris.

De 1878 à 1879, deux chaires nouvelles ont été successivement créées. En mai 1878, la chaire de physique et d'hygiène, devenue vacante, par la mort de RAMEAUX, a été dédoublée en une chaire de physique, dont l'agrégé CHARPENTIER est devenu titulaire, et une chaire d'hygiène créée et donnée à POINCARÉ (Léon), professeur adjoint qui depuis 1872 était chargé d'un enseignement complémentaire d'hygiène. La création d'une chaire d'hygiène ne pouvait être que favorablement accueillie vu l'importance de plus en plus grande de cette branche de la médecine. En 1879, à la suite de la retraite du professeur STOLTZ, le professeur HERRGOTT (J.) fut transféré dans la chaire de clinique obstétricale devenue vacante. Bientôt la chaire qu'il quittait fut réunie à sa nouvelle chaire, qui devint la chaire de clinique obstétricale et d'accouchement. La chaire devenue vacante a permis la création d'une chaire d'histologie pour le professeur MOREL, dont la chaire d'anatomie générale, descriptive et topographique a été transformée en chaire d'anatomie descriptive et donnée au professeur adjoint LALLEMENT. La création d'une chaire d'histologie était une nécessité. L'histologie s'affirmait de plus en plus comme spécialité d'avenir³¹, dans laquelle MOREL s'était acquis un juste renom depuis 1856

³¹ C'est à Strasbourg que fut inauguré le premier enseignement de l'histologie, en France. Dès 1839, Lereboullet, professeur de zoologie à la Faculté des Sciences, a ouvert un cours d'histologie humaine et comparée. A la Faculté de médecine, Küss, professeur de physiologie, dès 1846, a initié ses auditeurs à cette science si importante. A partir de 1856,

déjà par une conférence spéciale facultative d'histologie à la Faculté de médecine de Strasbourg, puis à Nancy dès 1872, dans un cours complémentaire avec démonstrations sur la matière, enfin par ses travaux spéciaux. Dès 1860, MOREL avait écrit un traité élémentaire d'histologie dont une troisième édition venait de paraître.

Dans la suite une série de transformations de chaires ont été successivement faites. Ainsi en 1898, après la mort du professeur HEYDENREICH, une chaire de clinique chirurgicale devenue vacante a été donnée par mutation au professeur WEISS, titulaire de la chaire de pathologie externe ; quant à cette dernière devenue vacante, la Faculté a demandé sa transformation en chaire de clinique ophtalmologique donnée à l'agrégé ROHMER, chargé de clinique complémentaire de cette spécialité depuis 1883.

En 1906, la chaire d'anatomie pathologique, devenue vacante à la suite de la mort du titulaire BARABAN, a été transformée en chaire de clinique de médecine infantile, à laquelle fut nommé l'agrégé HAUSHALTER. Le vœu de la Faculté répondait aux exigences d'une situation momentanément spéciale, peut-être encore à une conception nouvelle du titulariat donné à la personne et non à la fonction, et accordé, à mesure qu'une vacance se produit, à celui que l'ancienneté des services, les titres et la valeur de l'enseignement désignent aux suffrages.

A la suite de la retraite du professeur BERNHEIM, en 1910, le professeur de matière médicale et de thérapeutique SCHMITT occupa par mutation la chaire de clinique médicale devenue vacante. Par suite, la chaire de matière médicale et de thérapeutique devenue vacante permit de rétablir la chaire d'anatomie pathologique, dont la suppression avait valu des critiques assez sévères mais injustes, et qui fut donnée à l'agrégé HOCHE.

En septembre 1912, après la mort si prématurée du professeur SCHMITT, le professeur de pathologie générale et interne, SIMON (P.), obtint le transfert dans la chaire de clinique médicale devenue vacante et sa chaire propre est donnée à l'agrégé ÉTIENNE (G.), qui lui-même occupa bientôt la chaire de clinique médicale devenue vacante par la mort de SPILLMANN (Paul). Des transferts d'une chaire dans une autre ont eu parfois lieu, mais sans modifications des chaires. En 1914, sur dix-sept professeurs nommés par le décret du 1er octobre 1872³², un seul, le professeur BEAUNIS³³, figurait encore comme professeur honoraire sur la liste du personnel de

MOREL, nommé agrégé, a enseigné l'histologie dans un cours facultatif à la Faculté de médecine de Strasbourg.

³² STOLTZ (1803-1896), RAMEAUX (1805-1878), TOURDES (1810-1900), RIGAUD (1805-1881), MICHEL (1819-1883), COZE (1819-1896), HIRTZ (1809-1878), BACH (1809-1886), MOREL (1823-1884), SIMONIN (1812-1884), PARISOT (Victor) (1811-1895), BLONDLOT (1810-1877), HECHT (1830-1906), ENGEL (1821-1880), FELTZ (1835-1893), HERRGOTT (Joseph) (1814-1907).

³³ BEAUNIS (1830, h. 1894).

la Faculté de médecine. Sur douze professeurs nommés ultérieurement, huit étaient décédés³⁴, quatre étaient encore professeurs honoraires³⁵. Deux d'entre eux avaient été transférés dans des chaires équivalentes à la Faculté de médecine de Paris.

Le professeur STOLTZ, doyen de la Faculté de médecine de Strasbourg, a été le premier doyen de la Faculté de médecine de Nancy (1872). Il a été maintenu dans ses fonctions jusqu'à sa retraite en 1879 ; ses successeurs successifs ont été TOURDES (1879-1888), HEYDENREICH (1888-1898), GROSS (1898-1913)³⁶.

Les titulaires en activité en 1914, étaient : les professeurs CHARPENTIER, physique médicale ; CHRÉTIEN, médecine opératoire ; WEISS, clinique chirurgicale ; GARNIER, chimie médicale et toxicologie ; HERRGOTT (A.), clinique obstétricale et accouchements ; MACÉ, hygiène ; MEYER, physiologie ; SIMON, clinique médicale ; VUILLEMIN, histoire naturelle médicale ; ROHMER, clinique ophtalmologique ; PARISOT (Pierre), médecine légale ; HAUSHALTER, clinique médicale infantile ; BOUIN, histologie ; ANCEL, anatomie descriptive ; HOICHE, anatomie pathologique ; ÉTIENNE (G.), clinique médicale ; VAUTRIN, clinique chirurgicale. La chaire de pathologie générale et interne était momentanément sans titulaire.

Le décret de 1872 a désigné neuf professeurs adjoints. Huit d'entre eux étaient d'anciens professeurs et adjoints de l'École préparatoire de Nancy : ROUSSEL, DEMANGE (Charles), BÉCHET, GRANDJEAN, XARDEL, POINCARÉ (Léon), PARISOT (Émile), LALLEMENT. Le neuvième, RITTER, était un ancien agrégé de la Faculté de Strasbourg.

Les professeurs adjoints étaient chargés de compléter l'enseignement par des cours et cliniques annexes³⁷. Trois d'entre eux ont été ultérieurement nommés titulaires :

³⁴ RITTER (1837-1884), LALLEMENT (1838-1889), POINCARÉ (Léon) (1828-1892), HEYDENREICH (1849-1898), DEMANGE (Émile) (1846-1904), BARABAN (1850-1905), SCHMITT (1855-1912), SPILLMANN (Paul) (1844-1914).

³⁵ NICOLAS (1861, h. 1907), PRENANT (1861, h. 1907), BERNHEIM (1840, h. 1910), GROSS (1844, h. 1914).

³⁶ Les secrétaires de la Faculté de médecine ont été : Bonnet (1872), L. de Cilleuls (1888), Coiffard (1913) ; les commis : Arnaud (1872), Thomas (1899), Pasquier (1901) ; les appariteurs : Bauer, ancien appariteur de la Faculté de Strasbourg (1872), Thomas (1896), Gérardhi (1900).

³⁷ ROUSSEL, adjoint à la chaire de clinique obstétricale et gynécologique ; DEMANGE, à la chaire de pathologie générale et interne et chargé de la clinique annexe des maladies des vieillards ; BÉCHET, adjoint à la chaire de pathologie externe et chargé de la clinique complémentaire des maladies syphilitiques et cutanées ; GRANDJEAN, adjoint à la chaire de matière médicale et thérapeutique ; XARDEL, à la chaire de clinique médicale ; POINCARÉ, à la chaire de physiologie et chargé de cours complémentaire d'hygiène ; PARISOT, adjoint à la chaire d'accouchement et de maladies des enfants ; LALLEMENT, à la chaire d'anatomie ; RITTER, chargé de l'enseignement de la chimie physiologique et pathologique.